

# Architecture de la Licence Professionnelle Analyste Concepteur des Systèmes d'Information (LPACSI)

## Systeme d'évaluation :

Les unités de valeurs (matières) se compensent entre elles. Les crédits sont octroyés à l'Unité d'Enseignement et non aux unités de valeurs (matières). L'Unité d'enseignement est validée si la moyenne de l'ensemble des matières est supérieure ou égale à **12/20**.

### Calcul de la moyenne d'une matière :

A la fin de chaque semestre il est organisé un examen pour chaque matière, la moyenne de la matière est calculée à partir de la note de l'examen, la note de TD et l'évaluation du travail personnel, la note de TP s'il y a lieu.

Moyenne de la matière (Unité de valeur) =	Note de l'examen x 60% + note de TD x 30% + note de l'évaluation du travail personnel x 10%
---	---

### Calcul de la moyenne d'une unité d'enseignement :

La moyenne d'une unité d'enseignement est obtenue à partir des notes des différentes matières qui la composent, pondérées par leur coefficient.

Unité d'enseignement (UE)	Coefficient	Moyenne	note pondérée
Matière 1	C1	M1	M1×C1
Matière 2	C2	M2	M2×C2
Matière 3	C3	M3	M3×C3
<b>Total des coefficients</b>	C1+C2+C3		

Moyenne de l'Unité d'enseignement =	$\frac{(M1 \times C1) + (M2 \times C2) + (M3 \times C3)}{C1 + C2 + C3}$
-------------------------------------	---

### Calcul de la moyenne d'une année :

Chaque unité d'enseignement étant affectée d'un coefficient, alors la moyenne de l'année est la moyenne pondérée des unités d'enseignement.

	Coefficient	Moyenne	note pondérée
Unité d'enseignement 1	C'1	UE1	UE1×C'1
Unité d'enseignement 2	C'2	UE2	UE2×C'2
Unité d'enseignement 3	C'3	UE3	UE3×C'3
Unité d'enseignement 4	C'4	UE4	UE4×C'4

Unité d'enseignement 5	C'5	UE5	UE5×C'5
Unité d'enseignement 6	C'6	UE6	UE6×C'6
Total des coefficients	C'1+C'2+C'3+C'4+C'5+C'6		

Moyenne de l'année =	$(UE1 \times C'1) + (UE2 \times C'2) + (UE3 \times C'3) + (UE4 \times C'4) + (UE5 \times C'5) + (UE6 \times C'6)$
	$C'1 + C'2 + C'3 + C'4 + C'5 + C'6$

## **Validation d'une année :**

L'année universitaire est validée pour tout étudiant ayant :

- acquis l'ensemble des unités d'enseignement qui la composent, c'est-à-dire obtenu une moyenne compensée égale ou supérieure à 12/20 dans chaque unité d'enseignement.
- obtenu une moyenne compensée égale ou supérieure à 12/20.

L'étudiant qui a validé son année bénéficie de la totalité des crédits c'est-à-dire 60 crédits.

**Tout étudiant non admis à la session d'août est autorisé à s'inscrire à la session de rattrapage pour les épreuves des matières des unités d'enseignement non acquises où il a obtenu une note inférieure à 12/20.**

Si la note obtenue à l'examen de rattrapage est **égale ou supérieure à 12/20** elle remplace la note l'examen de la matière. Les notes de TD et de TP sont conservées.

Par contre, tout étudiant ayant rattrapé une matière déjà acquise, la note obtenue annulera celle de l'examen de la matière.

## **Les Mentions :**

La moyenne minimale requise pour l'obtention du diplôme d'Analyste Concepteur des Systèmes d'Information étant de **12/20**, l'attribution des mentions s'effectue de la manière suivante :

- de 12 à 13,49/20 de moyenne annuelle : Mention **Passable**
- de 13,50 à 14,49/20 de moyenne annuelle : Mention **Assez-Bien**
- de 14,50 à 15,49/20 de moyenne annuelle : Mention **Bien**
- de 15,50 à 16,49/20 de moyenne annuelle : Mention **Très-Bien**
- de 16,50 et Plus de moyenne annuelle : Mention **Excellent**

